Mesdames et Messieurs,

Le bulletin appelé « bilan » du 1er trimestre prendra en compte la réforme du collège (décret n° 2015-1929 du 31/12/2015 sur l’évaluation des acquis scolaires des élèves et livret scolaire de l’école au collège). Sa mise en œuvre nécessite que les professeurs puissent évaluer tout au long de l’année vos enfants à partir des 5 domaines de compétences attendues en fin de cycle (fin de 3ème) sur le socle commun :

1. Les langages pour penser et communiquer
2. Les méthodes et outils pour apprendre
3. La formation de la personne et du citoyen
4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques
5. Les représentations du monde et l’activité humaine.

Les contenus disciplinaires viennent enrichir au fur-et-à-mesure ces 5 grands domaines de compétences. Dans le nouveau bulletin du 1er trimestre, vous trouverez par discipline :

-Le contenu des enseignements travaillés durant la période,

-Le positionnement du professeur à l’instant « T » basé sur les différentes évaluations par compétences qu’il a mis en place. Le professeur positionnera votre enfant sur une échelle à 4 niveaux par rapport à ce qui est attendu en fin de cycle :

* 1. objectif non atteint
  2. objectif partiellement atteint
  3. objectif atteint
  4. objectif dépassé

-Une appréciation de chaque professeur permettant à votre enfant de constater les résultats et de prodiguer des conseils.

-Enfin, le bilan périodique intègre une appréciation générale, synthèse proposée par le professeur principal et entérinée en conseil de classe. Cette appréciation est un constat du travail fourni, de l’attitude de l’élève et des conseils pour que l’élève puisse s’améliorer.

En fin de cycle (6ème pour le cycle 3 et 3ème pour le cycle 4 – voir message sur le site internet du collège intitulé « mot de la principale »), une attestation scolaire LSU de maîtrise du socle précisera le niveau «maîtrise insuffisante », « maîtrise fragile », « maîtrise satisfaisante », « très bonne maîtrise ».

Le niveau de maîtrise du socle comptera également en partie pour la délivrance du DNB (diplôme national du brevet) et pour l’orientation de fin de 3ème.

Lors de la rencontre parents/professeurs le 16 décembre à partir de 14h, vous pourrez demander davantage de précisions aux professeurs principaux.

En espérant que ces éléments vous aideront à mieux accompagner votre enfant durant sa scolarité, je reste à votre écoute.

Catherine Bréard, principale